

INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :	
Adresse de l'entreprise :	
N° de téléphone de l'entreprise :	Adresse courriel de l'entreprise :
INFORMATION PERSONELLE	
Prénom(s) :	Nom(s) de famille :
Adresse à la maison :	
N° de téléphone à la maison :	Adresse courriel personnelle :

La correspondance devrait être envoyée à (choisir une option) :
☐ Adresse de l'entreprise

☐ Adresse à la maison

PRÉREQUIS POUR LA CERTIFICATION

Tous les candidats doivent répondre aux prérequis suivants :

1. 1000 heures d'expérience de travail pratique au cours des trois dernières années.
2. Réussir l'examen de certification.

Note : Le taux de réussite est de 70 % avec un temps maximum alloué de trois heures pour l'examen de certification.

Antécédents professionnels (énumérer 2)

Nom de l'employeur : _____

Superviseur : _____

Adresse/lieu : _____

Description/titre de l'emploi : _____ Durée de l'emploi (mm/aa) : De : ____/____ À : ____/____

Nom de l'employeur : _____

Superviseur : _____

Adresse/lieu : _____

Description/titre de l'emploi : _____ Durée de l'emploi (mm/aa) : De : ____/____ À : ____/____



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA CERTIFICATION

1. J'accepte d'aviser Fenestration Canada en temps opportun des modifications concernant les informations que j'ai fournies, y compris mon adresse actuelle, mon numéro de téléphone et mon adresse courriel.
2. J'ai signalé et je continuerai de signaler à Fenestration Canada, dans un délai de soixante (60) jours, tout événement, procédure, poursuite, règlement ou autre entente, mesure prise par un organisme administratif ou par une organisation liée à ma profession ou mon métier, y compris toutes plaintes relatives à mes activités professionnelles et aux affaires ou procédures impliquant, sans s'y limiter, la certification, la délivrance de titres, la faute professionnelle, l'éthique disciplinaire ou des questions similaires. J'accepte également de signaler rapidement, dans un délai de soixante (60) jours, les accusations criminelles, les condamnations, les ententes de plaider ou les autres accusations en lien avec des actes de malhonnêteté ou à une conduite contraire à l'éthique.
3. Je conviens que Fenestration Canada a le droit de communiquer avec toute personne, agence gouvernementale ou organisation afin d'examiner ou de confirmer les informations contenues dans cette demande ou toute autre information liée à ma demande de certification Fenestration Canada. De plus, j'accepte et j'autorise la communication de toute information demandée par Fenestration Canada à des fins d'examen et de confirmation.
4. Je comprends que le statut octroyé par le titre de compétence de Fenestration Canada ne sous-entend pas un permis, une immatriculation ou une autorisation gouvernementale pour exercer une fonction spécifique ou pour exercer des activités connexes.
5. Je conviens que tous les documents soumis à Fenestration Canada deviennent la propriété de Fenestration Canada et que Fenestration Canada n'a pas l'obligation de me renvoyer ces documents.
6. Je conviens que lorsque j'obtiendrai le titre de compétence de Fenestration Canada, mon nom pourrait être affiché sur le site Web de Fenestration Canada dans le cadre d'un registre en ligne qui sera créé et maintenu par Fenestration Canada.
7. Je conviens que tous les différends liés de quelque façon que ce soit à ma demande de certification Fenestration Canada ou à mon implication générale dans un programme de certification de Fenestration Canada seront résolus uniquement et exclusivement au moyen des politiques, des procédures et des règles de Fenestration Canada, y compris le processus d'appel.
8. Fenestration Canada se réserve le droit de suspendre ou de révoquer mes titres de compétence si je ne respecte pas la présente entente, si j'y contreviens, ou si je contreviens au code d'éthique et de déontologie de Fenestration Canada.
9. Je dégage et j'indemnise Fenestration Canada de toute responsabilité et de toute réclamation pouvant découler de ma certification et ses activités connexes, ou qui pourraient y être liées.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

1. Fournir un traitement équitable, honnête et impartial aux clients;
2. Offrir aux clients des informations précises, objectives, opportunes et compréhensibles;
3. Effectuer tous les services de manière sécuritaire et professionnelle;
4. Demeurer informé et respecter les lois, les codes, les réglementations, les normes et les pratiques pertinentes à l'industrie.
5. Protéger les informations exclusives et confidentielles obtenues dans le cadre du travail;
6. Promouvoir des activités positives qui augmentent le niveau de professionnalisme de l'industrie.

POLITIQUE D'APPLICATION ET DE CONFIDENTIALITÉ

Je m'engage à ne pas discuter du contenu de l'examen ou à le publier sous quelque forme que ce soit, et j'accepte la déclaration de confidentialité. J'affirme que toutes les informations fournies dans cette demande sont exactes. J'accepte que mon nom et mes informations liées à la certification (et mes informations professionnelles, tel qu'autorisé précédemment) soient affichés sur le site Web de Fenestration Canada dans le registre en ligne du personnel certifié. Fenestration Canada s'engage à respecter la vie privée de ses membres, de ses clients et des autres intervenants avec lesquels l'organisation interagit dans le cadre du développement et de la livraison de produits et de services. Fenestration Canada ne vend ni ne partage vos coordonnées avec d'autres organisations à des fins commerciales.

En tant que détenteur d'un titre de compétences octroyé par une certification Fenestration Canada, je m'engage à me comporter de manière professionnelle et minutieuse. J'accepte les conditions générales de ma certification, y compris le respect du code d'éthique et de déontologie, et j'accepte de respecter la politique d'application et de confidentialité établie par Fenestration Canada.

Nom en caractères d'imprimerie

Signature

Date

La certification est conditionnelle à la satisfaction de toutes les exigences préalables du programme ET à la réussite de l'examen de certification de l'installateur de Fenestration Canada.

INFORMATION DE PAIEMENT

Tous les frais sont non remboursables et sont exprimés en dollars canadiens (CAD). La TPS et la TVH seront appliquées au sous-total, au moment du paiement.

FRAIS D'INSCRIPTION

TYPE	FRÉQUENCE	MONTANT
Montant initial pour l'inscription	Une seule fois	275.00 \$ + taxes

TOUS LES EXAMENS DE CERTIFICATION DE FENESTRATION CANADA SE FONT EN LIGNE

CHOISISSEZ UNE OPTION	TYPE	FRÉQUENCE	MONTANT
☐	Frais pour examen en ligne avec surveillance	Chaque fois que l'examen est passé à l'aide d'un service de surveillance en ligne.	275.00 \$ + taxes
☐	Frais d'examen avec un endroit approuvé	Chaque fois que l'examen est passé dans un endroit approuvé par les BP	350.00 \$ + taxes
SOUS-TOTAL (+ TPS/TVH) :			

☐ VISA	☐ MasterCard	☐ American Express	☐ Chèque joint
Numéro de la carte :		Date d'expiration :	CVC :
Nom du détenteur de la carte :		Signature autorisée :	

**TOUS les frais doivent être payés en présentant la demande.
Les demandes reçues sans paiement ne seront pas traitées.**

Veuillez faire un chèque à l'ordre de : Building Professionals Inc.

Building Professionals Inc. Bureau 410-250, avenue McDermot Winnipeg, Man. R3B 0S5 204.956.5888

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli avec le paiement à

l'adresse courriel : admin@buildingprofessionals.com